



PUBLIC(S) CONCERNÉ(S)

Les entreprises du territoire



MAÎTRE D'OUVRAGE DE L'ACTION

La SET (pour les locaux > 1000 m² et l'aide à la mise en place du décret tertiaire), Programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) : les chambres consulaires, Tours Métropole Val de Loire ARTEMIS (pour les locaux < 1000 m²)

ACTION 16

ACCÉLÉRER MASSIVEMENT LA RÉNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

PROJET ARRÊTÉ EN
CONSEIL MÉTROPOLITAIN
DU 25 MARS 2024

PARTENAIRES



Région, FFB, CAPEB, DREAL, ADEME, Fédérations professionnelles, associations d'entreprises, EnR Centre, Fournisseurs et distributeurs d'énergie, les chambres consulaires, Tours Métropole Val de Loire Direction du développement économique, Tours Métropole Val de Loire Direction du Tourisme, Office de Tourisme, les acteurs socio-professionnels du tourisme (hébergeurs, restaurateurs, filière événementielle de loisirs ou d'affaires, etc.)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Inciter les propriétaires et occupants de locaux à engager des programmes de rénovation et d'efficacité énergétique
- Entraîner une démarche d'économie d'énergie

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Actions à engager par Tours Métropole Val de Loire, les chambres consulaires et l'office de tourisme :

- Identifier les entreprises particulièrement dépendantes (directement ou indirectement) à l'énergie

- Mettre en place un accompagnement technique, voire financier
- Sensibiliser sur les obligations et les avantages à travailler sur ces sujets : retours d'expérience d'opérations réalisées

Actions à engager par les entreprises :

- Réaliser le bilan carbone de son entreprise (pour les obligés et au-delà)
- Réaliser des audits énergétiques



CALENDRIER

2024-2030



BUDGET



RÉDUIRE D'AU MOINS 30 %
LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
DU TERRITOIRE ENTRE 2012 ET 2030

AXE 1.1.



ACTION 16

ACCÉLÉRER MASSIVEMENT LA RÉNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

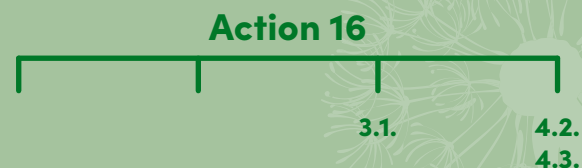
DESCRIPTIF DE L'ACTION (SUITE)

- Mettre en œuvre un plan d'actions pour réduire les consommations en énergie et les émissions de gaz à effet de serre

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Rendre les bâtiments résidentiels et leurs équipements moins énergivores
- Accompagner la réduction de la mobilité et sa décarbonation
- ✓ Rendre les bâtiments tertiaires et leurs équipements moins énergivores
- ✓ Accompagner l'industrie vers une réduction de sa consommation d'énergie
- ✓ Accompagner les autres secteurs vers plus de sobriété et d'efficacité énergétiques (agriculture, déchets...)

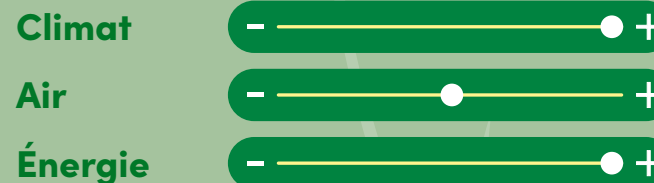
Transversalité de l'action avec les autres axes du PCAET



Rang de priorité relative

Très urgent

Impact Climat • Air • Énergie sur le territoire



INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Suivi : nombre d'entreprises accompagnées, nombre de bilans carbone réalisés
- Évaluation : consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre des secteurs tertiaire/industrie/agriculture

RÉDUIRE D'AU MOINS 30 % LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE ENTRE 2012 ET 2030

AXE 1.1.